



R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



Vers la création d'un Pass Sport

Pour faire face à la crise, le Président de la République vient d'annoncer l'instauration en 2021 d'un Pass Sport, dispositif que nous avions proposé dès le 13 juin 2019 et dont nous continuons à défendre résolument la mise en place, convaincus qu'il enrichirait les stratégies participant à la diversification, à l'élargissement des formes d'actions sportives, et contribuerait à construire l'héritage olympique des Jeux de Paris 2024 (augmentation du nombre de pratiquants).

S'articulant autour d'un crédit de 500 euros dédié à l'aide aux familles dans la prise de licences, dans l'achat de petit matériel (vêtements, chaussures...), dans l'accès à des équipements sportifs (piscine, patinoire...) ainsi qu'à des animations sportives hors périodes scolaires, nous proposons d'ouvrir le Pass Sport aux 14-20 ans, avec deux phases expérimentales progressives étalées sur deux ans, puis une généralisation du dispositif à 800 000 jeunes par an sur l'ensemble du territoire, soit l'ensemble d'une classe d'âge, pour un budget de 400 millions d'euros financés par l'État et par le rétablissement du prélèvement exceptionnel de 0,3% sur les mises de la Française des Jeux (FDJ) instauré pour l'Euro 2016 et supprimé depuis.

Si le Président de la République n'a pas précisé la date d'entrée en vigueur du Pass Sport, nous sommes convaincus que ce soutien aux dépenses sportives des familles



17 novembre 2020. Communiqué de presse relatif au Pass Sport

doit intervenir dès le premier trimestre 2021, afin d'accompagner la reprise des activités en clubs bien avant la rentrée de septembre 2021. Or, nous constatons qu'à ce stade, aucun financement n'est envisagé dans les budgets pour 2021.

Par ailleurs, la problématique du montant financier alloué chaque année au Pass Sport demeure ; l'exécutif évoque un budget de 100 millions d'euros par an sans en préciser ni la cible, ni le nombre de jeunes concernés.

Le Gouvernement ne peut décevoir l'attente du mouvement sportif, d'où la nécessité de proposer une mesure à la hauteur des objectifs recherchés : un effet véritablement incitatif à la pratique sportive afin de lutter plus efficacement contre le décrochage sportif et la sédentarité de nos jeunes, un accélérateur de la reprise de licences, un impact économique puissant sur l'ensemble du secteur marchand...

Compte tenu de l'urgence liée à la crise sanitaire et de l'état de détresse dans laquelle se trouvent sport professionnel et amateur, ce nouvel outil doit constituer un instrument majeur de démocratisation de la pratique sportive ; nous souhaitons que le Gouvernement en saisisse les parlementaires dans les meilleurs délais et qu'il fasse tout pour favoriser la traduction législative que commande sa nécessaire application.

Régis JUANICO

Député de la Loire

*Co-Président du GT sur les JOP de Paris
en 2024*

Jean-Jacques LOZACH

Sénateur de la Creuse

*Rapporteur pour avis du budget des
Sports*